

**MUSEUM NAZIUNAL SVIZZER.
MUSÉE NATIONAL SUISSE.
SCHWEIZERISCHES NATIONAL
MUSEUM. MUSEO NAZIONALE
SVIZZERO. Forum Schweizer
Geschichte Schwyz.**



LES ORIGINES DE LA SUISSE

EN CHEMIN DU XII^E AU XIV^E SIÈCLE

DOSSIER POUR LES ÉCOLES

DEGRÉ SECONDAIRE II

« ASPECTS ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES »



Chers enseignants,

L'éducation culturelle fait partie des plus belles missions de la Confédération. Celle-ci assume ce rôle notamment à travers le Musée national suisse. Les trois sites de ce musée en Suisse transmettent en particulier aux groupes scolaires des connaissances et des expériences vécues : une visite de musée permet en effet d'approfondir de manière vivante les thèmes traités en classe.

Dans la nouvelle exposition permanente, les élèves peuvent vivre et partager leurs propres expériences, se replacer dans le contexte du Moyen Age et pour ainsi dire expérimenter en direct la vie quotidienne d'alors et le voyage éprouvant que la traversée des Alpes représentait autrefois comparé à aujourd'hui. En même temps, ils peuvent s'exercer de manière ludique à identifier du point de vue du contenu et de la forme des tableaux, vêtements et objets.

Ils peuvent ainsi acquérir de nouvelles compétences interdisciplinaires, exercer leur sens esthétique et leurs facultés rhétoriques, élargir leur conscience historique. En ce sens, l'exposition permanente répond aux objectifs pédagogiques des nouveaux plans d'études, qui accordent une importance particulière à la transmission de compétences globales. On devra à l'avenir promouvoir encore davantage les facultés, les capacités et les techniques de travail interdisciplinaires. En ce sens, je me réjouis de voir que les musées, et en particulier le Forum de l'histoire suisse à Schynberg, servent de lieu d'apprentissage extrascolaire et contribuent, en collaboration avec les écoles, à faire de la Suisse un lieu privilégié d'éducation et de formation.

Didier Burkhalter, Conseiller fédéral,
Chef du Département fédéral de l'intérieur
DFI jusqu'en 2011

SOMMAIRE

L'EXPOSITION PERMANENTE

- 4 LA MONTAGNE – UN CROQUIS
- 5 PLANS DES TROIS ÉTAGES
- 6 STRUCTURE DE L'EXPOSITION
- 7 UN REGARD SUR L'EUROPE CENTRALE : ÉTAGE MANSARDÉ, STATIONS 1–3
- 10 UN REGARD SUR LES RÉGIONS ALPINES : PREMIER ÉTAGE, STATIONS 4–5
- 12 UN REGARD SUR LA SUISSE CENTRALE : REZ-DE-CHAUSSÉE, STATIONS 6–10

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT POUR LE DEGRÉ SECONDAIRE II

- 15 ASPECTS ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES DES ORIGINES DE LA CONFÉDÉRATION
PROPOSITIONS POUR LA VISITE DU MUSÉE

MATÉRIEL DE CLASSE

PRÉPARATION

- 17 **MC** INTRODUCTION

POUR LE TRAVAIL DE GROUPE DANS LE MUSÉE

- 18 **MC** LE SAINT EMPIRE ROMAIN :
FEUILLES DES DEVOIRS ET RÉSULTATS, INFORMATIONS DE BASE
- 21 **MC** L'ÉCRITURE ET L'ENSEIGNEMENT :
FEUILLES DES DEVOIRS ET RÉSULTATS, INFORMATIONS DE BASE
- 24 **MC** LES COMMUNES ITALIENNES :
FEUILLES DES DEVOIRS ET RÉSULTATS, INFORMATIONS DE BASE
- 27 **MC** LE TRANSIT ALPIN – MARCHANDISES, COMMERCE, MARCHÉS :
FEUILLES DES DEVOIRS ET RÉSULTATS, INFORMATIONS DE BASE
- 30 **MC** INVENTIONS ET INNOVATIONS :
FEUILLES DES DEVOIRS ET RÉSULTATS, INFORMATIONS DE BASE

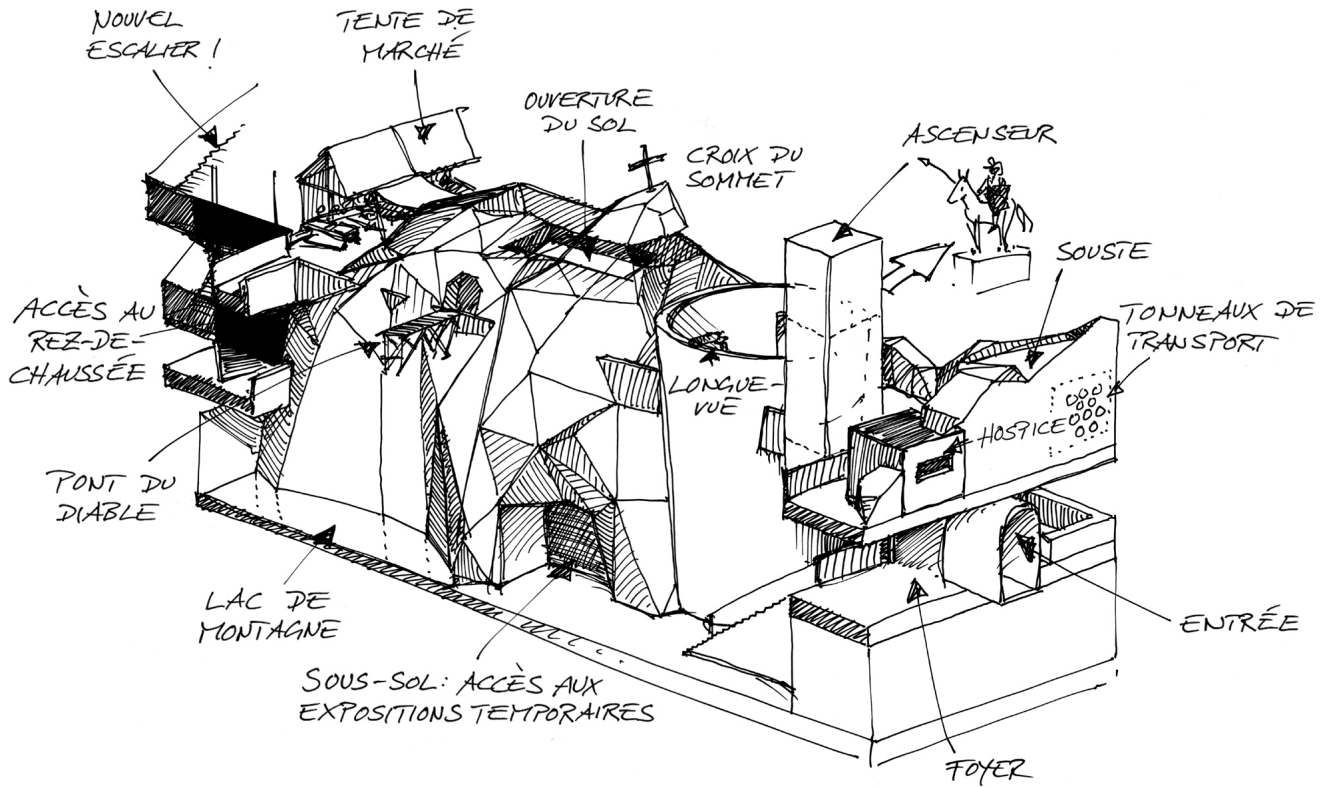
APPROFONDISSEMENT

- 33 **MC** NAISSANCE DE LA CONFÉDÉRATION
- 34 **MC** MYTHES FONDATEURS DE LA SUISSE

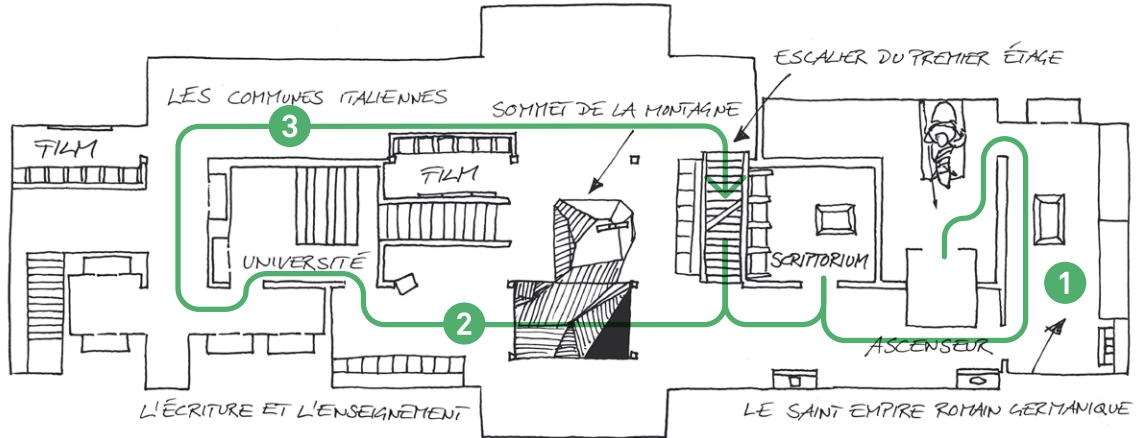
INFORMATIONS

- 35 BIBLIOGRAPHIE
- 36 AVEC L'ÉCOLE AU MUSÉE. INFORMATIONS ET INSCRIPTION
- 37 IMPRESSUM

LA MONTAGNE – UN CROQUIS DE LA SCÉNOGRAPHIE



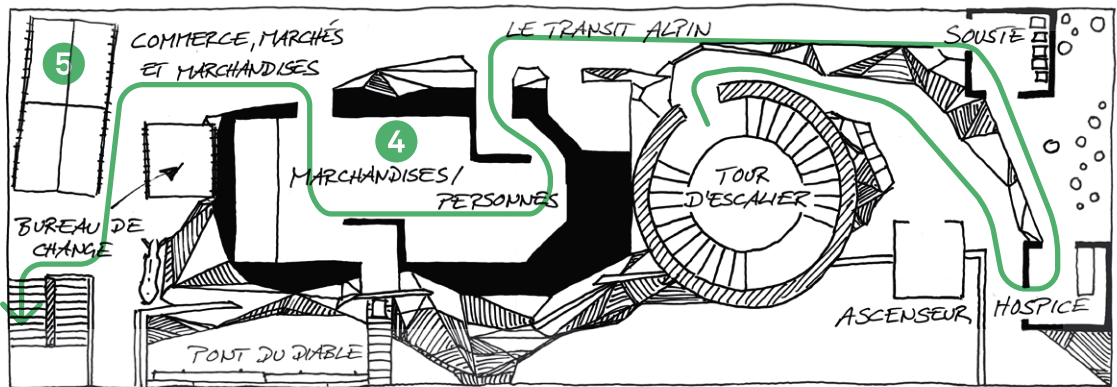
ÉTAGE MANSARDÉ : UN REGARD SUR L'EUROPE CENTRALE STATIONS 1-3



EXPOSITION PERMANENTE

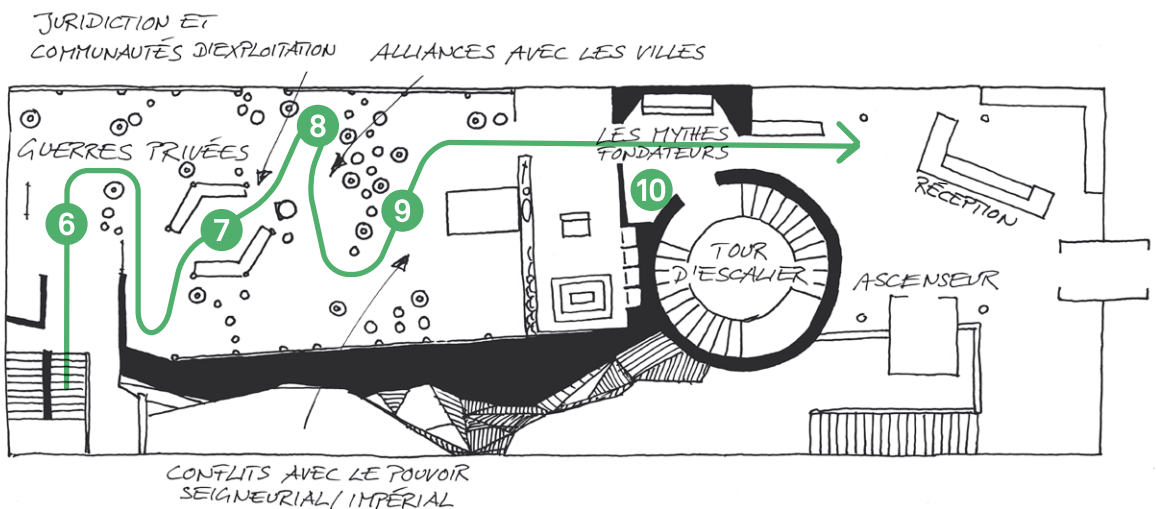
SECONDAIRE II

PREMIER ÉTAGE : UN REGARD SUR LES RÉGIONS ALPINES STATIONS 4-5



EN CHEMIN DU XII^E AU XIV^E SIÈCLE

REZ-DE-CHAUSSÉE: UN REGARD SUR LA SUISSE CENTRALE STATIONS 6-10



LES ORIGINES DE LA SUISSE



STRUCTURE DE L'EXPOSITION

Quand et comment l'histoire de la Suisse commence-t-elle ?

C'est à cette question que l'exposition permanente du Forum de l'histoire suisse Schwyz se propose de répondre.

L'exposition se compose de trois niveaux : le visiteur part du sommet de la montagne à l'étage mansardé pour descendre dans la vallée au rez-de-chaussée.

L'étage mansardé offre au visiteur la perspective la plus vaste. On y retrace les évolutions historiques concernant l'Europe centrale et méridionale entre le XII^e et le XIV^e siècle. Les thèmes traités sont le Saint Empire romain germanique, la diffusion de l'écriture et de l'enseignement ainsi que la naissance de communes autonomes.

Au **premier étage**, la perspective change et se concentre sur les régions alpines à cette époque, en particulier sur les voies de communication et les routes commerciales, mais aussi sur le commerce, les marchés et les foires.

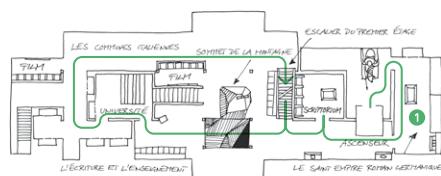
Le regard se focalise encore davantage au **rez-de-chaussée**, qui accueille la partie consacrée à la naissance de la Confédération.

La visite de l'exposition commence délibérément par le sommet de la montagne à l'étage mansardé. Les perspectives sont en effet tout à fait différentes si on observe un paysage depuis le sommet d'une montagne ou depuis la vallée: un lieu surélevé permet de voir au loin, d'identifier la composition du paysage, les voies de communication, les relations avec des régions plus éloignées. Celui qui se trouve dans la vallée voit mieux le paysage tout proche, mais ne peut l'inscrire dans un contexte plus large. La démarche allant du général vers le particulier permet de mieux comprendre les grandes évolutions de l'histoire régionale.

La métaphore de la montagne traduit aussi les différentes manières de voir l'histoire des origines de la Confédération. Au XIX^e siècle surtout, l'époque fondatrice a été considérée de manière isolée, sans aucun lien avec l'histoire de l'Empire. Les récits liés aux mythes fondateurs comme le serment du Grütli ou le tir de Guillaume Tell ont été posés en modèles illustrant les origines de la Confédération comme si ces événements étaient uniquement limités aux cantons primitifs (Waldstätten) et pouvaient s'expliquer par eux-mêmes. C'est là qu'intervient l'exposition du Forum de l'histoire suisse Schwytz : L'alliance des Waldstätten doit être considérée dans une optique plus large, englobant les influences déterminantes en Europe. C'est un regard nouveau, insolite qu'on pose alors sur les origines de la Suisse et qui fait découvrir une page passionnante d'une histoire qu'on croit connaître.

UN REGARD SUR L'EUROPE CENTRALE ÉTAGE MANSARDÉ

STATION 1 : LE SAINT EMPIRE ROMAIN



La partie occidentale de l'Empire romain, tel que celui-ci existait depuis l'Antiquité, s'est éteinte au V^e siècle de notre ère. L'Empire romain d'Orient, lui, a pu se maintenir autour de sa capitale Byzance/Constantinople (aujourd'hui Istanbul). Le couronnement de Charlemagne, en l'an 800, marque le rétablissement de l'Empire d'Occident. Le couronnement impérial relevait du pape, ce qui conférait à l'autorité impériale un caractère religieux. L'empereur régnait en chef de la chrétienté occidentale et devenait ainsi le protecteur de l'Eglise.

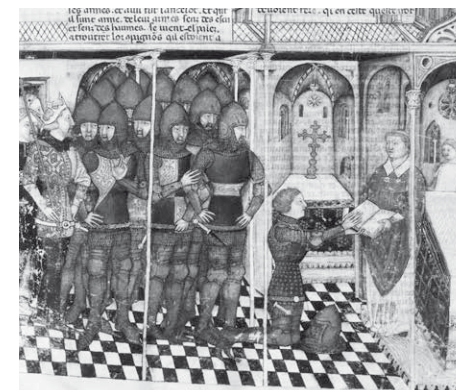
Dans la chrétienté occidentale, la couronne impériale revenait aux rois germaniques. Mais pour être couronné roi, il fallait bénéficier du soutien des plus grands dignitaires de l'Empire. Le nouveau roi était alors investi par les princes ecclésiastiques et laïques de l'Empire. Au XIII^e siècle, le cercle des électeurs fut limité à certains princes nommés princes électeurs. La peinture

murale exposée ici présente l'élection sous une forme stylisée. Cette fresque, qui provient de la demeure zurichoise « Zum Langen Keller », dont elle a été retirée avec le crépi à la chaux et un fragment du mur, représente le roi trônant au milieu des souverains ecclésiastiques et laïques. La procédure de l'élection n'excluait cependant pas que la dignité royale prenne souvent un caractère héréditaire. C'est ainsi que naissent de grandes dynasties, comme les Carolingiens, les Ottoniens, les Saliens, les Staufen ou les Habsbourg. Le roi exerçait une souveraineté directe uniquement sur sa cour et son propre territoire seigneurial. Sur les autres parties de son Empire, il régnait dans la mesure où ses princes lui avaient juré obéissance et fidélité. Ce principe de soumission personnelle s'appliquait également aux niveaux inférieurs – entre princes et la petite noblesse, mais aussi entre les nobles et les non nobles. Le royaume ressemblait ainsi à une pyramide dont les différents degrés étaient soudés par le serment de fidélité et les liens de vassalité. Un rôle central revenait ici au serment, car Dieu y était invoqué comme témoin. Tout parjure était donc un sacrilège et une atteinte à l'ordre voulu par Dieu.

Les vassaux devaient à leur seigneur « service et obéissance », le mot service se référant avant tout au soutien armé. Le seigneur de son côté s'engageait à protéger ses vassaux et à subvenir à leurs besoins, en leur concédant un fief. Les vassaux qui prêtaient un secours

armé à leur seigneur devinrent peu à peu des chevaliers. Vers 1300, un réseau complexe de familles de haute et basse noblesse s'était développé, comme le large rouleau de parchemin l'illustre. Il immortalise près de 600 familles nobles et cela pour la seule partie sud-ouest de l'Empire.

(A propos du serment, voir catalogue, essai d'André Holenstein)



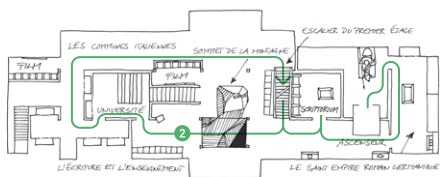
1
Galaad prêtant serment sur la Bible. Miniature. XIV^e siècle, Bibliothèque nationale de France, Paris.

2
Peinture murale de la maison « Zum langem Keller ». À Zurich, début du XIV^e siècle.



UN REGARD SUR L'EUROPE CENTRALE ÉTAGE MANSARDÉ

STATION 2 : L'ÉCRITURE ET L'ENSEIGNEMENT



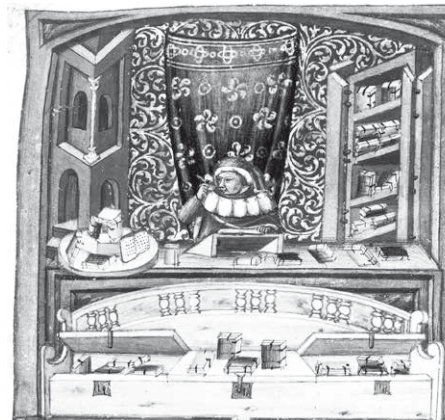
Prenez place dans le scriptorium d'un monastère, l'amphithéâtre d'une université médiévale ou le bureau d'un notaire ! La scénographie de cette station illustre l'essor de l'écriture au XIII^e siècle, résultant pour l'essentiel de la diffusion d'un nouveau support, le papier. En effet, le papier, fabriqué à moindres frais, supplante le parchemin utilisé jusqu'alors pour les écrits – comme le montre ce magnifique graduel, livre de chants liturgiques du couvent des Dominicaines du Val de Sainte-Catherine (Katharinenthal).

Si auparavant les conventions sociales et juridiques étaient conclues le plus souvent de manière orale, on se sert de plus en plus régulièrement de l'écrit à partir du XIII^e siècle. On voit apparaître alors la correspondance politique et administrative ainsi que les comptes. Des listes et inventaires répertorient la propriété foncière, les intérêts ou les taxes. Les écrits sont désormais enregistrés et

conservés dans des locaux spéciaux – les archives. La rapidité avec laquelle l'écrit se diffuse se reflète dans la multitude des documents qui nous sont parvenus: leur nombre a décuplé au cours du XIII^e siècle !

Jusque vers 1200, la plupart des écrits étaient rédigés en latin par des ecclésiastiques. Dorénavant, les fonctionnaires des rois, des princes ou des villes se servent aussi de l'écriture et utilisent de plus en plus la langue populaire. L'essor de l'écrit dans l'administration et la société nécessite alors un personnel qualifié. Ce savoir est enseigné entre autres à la faculté juridique de l'université de Bologne. Les étudiants y apprennent non seulement les bases du droit ecclésiastique et laïque, mais aussi la rédaction des contrats. Bologne attire désormais de tous les coins d'Europe des étudiants issus de familles aisées appartenant à la noblesse ou à la bourgeoisie citadine. C'est donc à partir de l'Italie que l'utilisation systématique de l'écrit et de la comptabilité se répand peu à peu dans toutes les régions de l'Empire. Ceci vaut aussi pour le territoire de l'actuelle Suisse : Entre 1265 et 1330, environ 300 étudiants de cette région étaient inscrits à Bologne.

(Cf. catalogue, essai de Bernard Andenmatten)



3



4

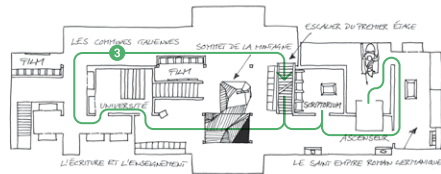
3
Miniature tirée de:
Johannes Andreae,
Novella super sexto
Decretalium. XIV^e
siècle, Médiathèque
municipale classée,
Cambrai, MD 620.

4
Graduel, Couvent
des Dominicaines du
Val de Sainte-Catherine
(Katharinenthal).
Diessenhofen, vers
1300. Propriétaire :
Musée national
suisse, canton de
Thurgovie, fondation
Gottfried Keller.



UN REGARD SUR L'EUROPE CENTRALE ÉTAGE MANSARDÉ

STATION 3 : LES COMMUNES ITALIENNES



Au XII^e siècle, les conditions de vie s'améliorent sensiblement sur tout le continent. Des conditions climatiques favorables et de nouvelles techniques agricoles permettent d'obtenir de meilleures récoltes, de nouvelles terres sont cultivées, l'artisanat et le commerce sont florissants, la population et par conséquent les villes connaissent une forte croissance. Dans trois régions européennes, l'essor des villes est particulièrement marqué : en Flandre, en Provence et en Italie du Nord, où des villes comme Ferrare, Bologne et Milan prospèrent.

En principe, les villes du Nord de l'Italie faisaient encore partie du Saint Empire romain et étaient donc soumises à l'empereur ou au roi. Mais le souverain ne séjournait que rarement en Italie. De plus, le pouvoir impérial était ébranlé par la Querelle des Investitures opposant les papes et les empereurs germaniques aux XI^e et XII^e siècles. Plusieurs

villes italiennes mirent alors à profit la lutte du sacerdoce et de l'Empire pour acquérir une plus grande autonomie et restreindre de plus en plus les droits des seigneurs régnant sur leurs villes, le plus souvent des évêques.

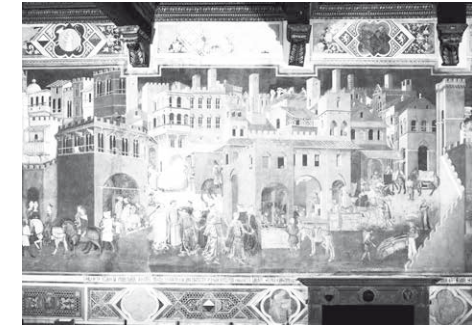
Les citoyens des villes visaient une plus large autonomie. A cet effet, ils avaient fondé dès le XII^e siècle des communes et fixé dans des accords contractuels comment diriger et administrer leur commune. Le pouvoir émanait de l'assemblée des citoyens ; celle-ci cependant élisait un Grand Conseil et un Petit Conseil chargés de régler les affaires politiques quotidiennes. Les communes établissaient leurs propres lois et possédaient leur propre juridiction.

Confortées par leur ascension politique, les villes cherchaient à étendre leur domination sur les campagnes environnantes, ce qui conduisait parfois à des conflits entre villes rivales. La plus grande menace pour le pouvoir citoyen venait cependant de l'autorité impériale. Les empereurs ou rois supportaient mal les visées d'indépendance de ces villes, étant donné que celles-ci ne payaient plus l'impôt impérial et s'approprièrent des droits régaliens impériaux comme celui de frapper monnaie, de prélever des taxes ou de désigner des autorités. Des conflits armés éclatèrent entre l'empereur Frédéric Ier Barberousse et les villes d'Italie du Nord, dont certaines s'étaient regroupées au sein de la Ligue lombarde. Malgré quelques échecs, les villes parvinrent d'une manière générale à défendre

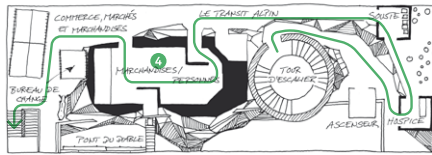
leurs libertés contre le pouvoir impérial.

Au XIII^e siècle, les communes se transformèrent peu à peu en puissantes villes seigneuriales et au bout de 150 ans environ, l'expérience républicaine prit fin. Mais l'idée d'une commune qui décide librement de son propre destin s'était répandue au-delà des frontières italiennes, notamment dans les vallées du Tessin où l'on vit apparaître une communalisation calquée sur le modèle italien. Et même la Suisse centrale prenait connaissance de ce nouvel ordre politique, car les territoires situés de part et d'autre des Alpes entretenaient d'étroites relations commerciales.

(Cf. catalogue, essai de Denise Tonella)



5
Ambrogio Lorenzetti ;
les Effets du Bon Gouvernement dans la ville
et à la campagne.
1337-1339, Palazzo
Publico, Sienne

REGARD SUR L'EUROPE CENTRALE
PREMIER ÉTAGESTATION 4 :
LE TRANSIT ALPIN

Les Alpes forment une barrière naturelle entre le Nord et le Sud de l'Europe. Plusieurs passages sont empruntés depuis la nuit des temps, comme le Brenner ou le Grand-Saint-Bernard. Au XIII^e siècle, les voies de transit se multiplient grâce aux innovations techniques et aux améliorations du système de construction, en particulier celle de ponts à des endroits considérés jusqu'ici comme infranchissables. Le premier étage montre sous une forme stylisée le plus renommé de ces ponts, le « Pont du Diable ». Faites halte dans notre hospice ou jetez un coup d'œil dans la souste, où les muletiers entreposaient leurs marchandises.

Le contrôle du transit alpin constituait un important atout économique car des droits de douane étaient prélevés sur les marchandises transportées. Plus les marchands étaient attirés par un certain itinéraire, plus les bénéfices douaniers étaient élevés. Il est donc na-

tural de voir les princes, les villes et les communes rurales s'efforcer d'aménager leurs propres voies de transit afin d'augmenter leur attrait. C'est ainsi que les ducs de Savoie essaient de contrôler le Simplon, tandis que les Habsbourg s'intéressent au passage du Gothard.

La quantité et la valeur des marchandises transportées à travers les Alpes étaient considérables. On transportait du Sud vers le Nord de la soie, des objets d'art, des armes, des épices, de l'ivoire et plus tard aussi du coton et du riz. En sens inverse, on transportait des chevaux, de la laine, des draps de lin, des métaux, du verre et d'autres denrées. Comme le transport par voie terrestre coûtait trois fois plus cher que le transport par voie d'eau, on s'efforçait d'écourter au maximum les trajets terrestres. Le Gothard offrait là une variante intéressante avec cette voie d'eau que constituait le lac des Quatre Cantons, tout comme le Lac Majeur.

Sur les chemins qui franchissaient les Alpes, les populations montagnardes organisaient le transport des marchandises à dos de mulets et de porte-faix contre rémunération. Cela nécessitait la construction et l'entretien d'auberges, d'écuries et d'hospices. Le transport par le Gothard était possible presque durant toute l'année. Le transit alpin avait un impact considérable sur l'économie et la société alpines. Les montagnards exportaient à leur tour leurs produits régionaux vers le Nord ou le Sud. L'exportation de viandes et produits laitiers devint la nouvelle base écono-

mique des vallées alpines. On vit alors se former une nouvelle classe dirigeante, enrichie par les revenus du commerce d'exportation. Quant aux travaux agricoles, les paysans pouvaient les effectuer plus facilement en se regroupant. Parallèlement à l'essor du commerce d'exportation, les communautés d'exploitation agricole prenaient de plus en plus d'importance. Et pour finir, les nombreux voyageurs étrangers apportaient jusque dans les vallées montagnardes des nouvelles de toute l'Europe. La population alpine, loin d'être arriérée, ne vivait donc pas en vase clos. A côté des marchands, les pèlerins formaient un groupe important de voyageurs, comme en témoigne cette simple gourde en terre cuite, permettant au pèlerin d'emporter sa ration d'eau journalière.

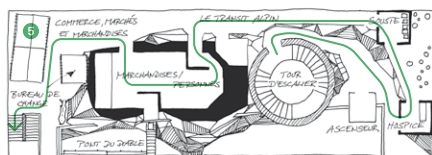
(Cf. catalogue, essai de Claudius Sieber-Lehmann)



6 Gourde de pèlerin. Leutwil (AG), 1300-1400, terre cuite non vitrifiée.

UN REGARD SUR L'EUROPE CENTRALE
PREMIER ÉTAGE

STATION 5 : COMMERCE, MARCHÉS ET MARCHANDISES



Le commerce européen des marchandises a fortement progressé en Europe aux XII^e et XIII^e siècles, les villes étant les premières à en profiter. Deux régions offraient alors un paysage urbain prospère : La Flandre et l'Italie du Nord. C'est par le biais des villes italiennes que les marchandises provenant du bassin méditerranéen et du Levant (Proche-Orient) arrivaient en Occident, tandis que les villes de Flandre se consacraient au commerce avec les régions d'Europe septentrionale. Les métropoles urbaines faisaient aussi du commerce entre elles, et de grandes foires se développèrent alors à mi-chemin – en Champagne. La scénographie du marché donne un aperçu de la manière de vendre les marchandises.

Les marchés de Champagne formaient entre le XII^e siècle et le début du XIV^e siècle le centre du commerce européen. Chaque année, six foires échelonnées dans le temps avaient lieu dans cette région, chacune d'elles durait alors

un mois et demi à deux mois. On y vendait des draps, des objets en cuir, des fourrures, des épices, des teintures, des bijoux, des armes et bien d'autres marchandises encore. Les comtes de Champagne veillaient à la sécurité sur les lieux des foires et sur les routes d'accès. Comme les marchands qui arrivaient en Champagne venaient de différentes régions, il fallait faire appel à des changeurs et des notaires pour conclure les transactions commerciales. Pour évaluer les multiples monnaies les unes par rapport aux autres, les changeurs utilisaient la planche à calculer exposée ici, nommée abaque. Le métier de changeur nécessitait sans aucun doute beaucoup d'expérience et de savoir. Le commerce des marchandises favorisait aussi l'économie bancaire. Pour éviter aux commerçants d'emporter sur eux de grosses sommes d'argent, les sociétés commerciales ou les banques émettaient des lettres de change. Celles-ci permettaient d'acheter des marchandises à crédit, donc de payer celles-ci à une date ultérieure et dans un autre lieu. Une vitrine de la station 5 montre ces « chèques » de l'époque, ainsi que les nouvelles pièces d'or émises vers 1250. Les grandes sociétés entretenaient des filiales dans les principales métropoles économiques. De telles succursales permettaient d'ouvrir des comptes courants, ce qui facilitait le paiement sans espèces. D'autre part, la comptabilité, simplifiée par l'adoption des chiffres indo-arabes et du système décimal au XIII^e siècle, devenait plus performante.

Les affaires bancaires attiraient aussi en Champagne la haute noblesse qui pouvait y obtenir des prêts élevés contre garantie. Comme l'Eglise interdisait le prêt à intérêt (interdiction de l'usure), les commerçants juifs faisaient office de donneurs de crédit, ainsi que les commerçants d'Italie du Nord, les fameux Lombards.

Les foires de Champagne connurent un déclin au XIV^e siècle. D'autres villes comme Francfort-sur-le-Main, Genève ou Lyon leur succédèrent avec leurs propres grandes foires. Cette évolution s'explique par l'amélioration du transport maritime, mais aussi par l'aménagement des cols alpins qui rendait superflues les plateformes de transbordement entre les métropoles urbaines. Les grands passages alpins devenaient ainsi de plus en plus importants pour le commerce européen. C'est pourquoi les seigneurs, les villes et les communes rurales tenaient à contrôler de tels passages.

Les marchandises achetées par les commerçants lors des grandes foires internationales étaient ensuite revendues sur les marchés annuels régionaux, avant d'arriver plus tard sur les marchés hebdomadaires locaux. Jusqu'au cœur du XIX^e siècle, les foires et les marchés continuent à jouer un rôle important dans la vente des marchandises, avant d'être remplacés par le grand magasin moderne.

(Cf. catalogue, essai de François de Capitani et Kurt Weissen)

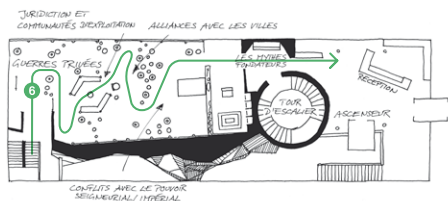


7
Nouvelle monnaie :
florin d'oro (florin).
Florence, 1341, or.



UN REGARD SUR LA SUISSE CENTRALE
REZ-DE-CHAUSSÉE

STATION 6 : GUERRES PRIVÉES



Au rez-de-chaussée, une vache morte et ensanglantée gisant par terre attire aussitôt le regard: elle sert d'introduction au thème des « guerres privées ». Au Moyen Age, les nobles avaient recours à la guerre privée pour imposer leurs droits. Il s'agissait alors d'un instrument juridique reconnu, réservé aux membres de la noblesse. Le requérant était obligé d'annoncer son intention à son adversaire. Si la menace restait sans effet, il pouvait s'attaquer aux membres de la famille et aux biens de son adversaire pour contraindre ce dernier à céder. Une telle guerre privée incluait l'incendie des habitations, des champs et le vol de bétail, ainsi que l'assassinat de ceux qui s'y opposaient. Les guerres privées prenaient souvent une ampleur considérable. C'est ainsi qu'en Suisse centrale, les annales mentionnent au XIII^e siècle de grandes guerres privées mobilisant des centaines de personnes. Il devenait urgent de réprimer cette vio-

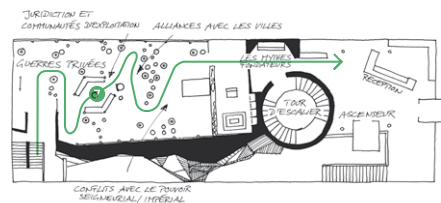
lence arbitraire et l'insécurité qui en résultait. Or les efforts de pacification avaient plus de chance d'aboutir sur le territoire d'un prince puissant ou d'une forte alliance urbaine. Les villes partageant les mêmes intérêts se regroupèrent alors en confédérations (comme par exemple la Ligue du Rhin ou la Ligue des villes souabes) pour sévir ensemble contre les meneurs de guerres privées. De telles confédérations servaient surtout à rétablir la sécurité et à la maintenir dans les régions concernées.

(Cf. catalogue, essais de Peter Blicke et Thomas Maissen)



Miniature d'amour courtois représentant un vol de bétail. Probablement Constance, vers 1320.

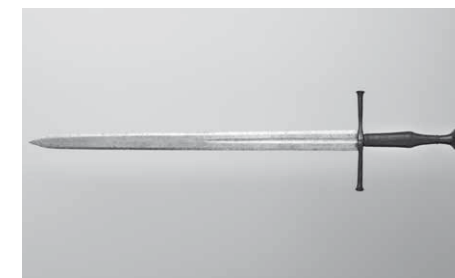
STATION 7 : JURIDICTION ET COMMUNAUTÉS D'EXPLOITATION



Au Moyen Age (et plus tard encore), le clergé et la noblesse étaient les seuls souverains légitimes. Mais les citoyens des villes et les habitants des campagnes (Landleute) revendiquaient leurs droits de souveraineté et se regroupèrent dans ce but au sein de communes urbaines ou rurales. Dans de telles communes, les habitants pouvaient décider eux-mêmes de leur destin. Dans les cantons primitifs (Waldstätten), les nouvelles communes reposaient sur les communautés agricoles qui existaient déjà. L'autogestion communale incluait l'élection des fonctionnaires et l'instauration de propres statuts juridiques et d'une propre juridiction. Le pouvoir émanait alors de l'assemblée des citoyens ou des Landleute. L'épée du juge, exposée ici, témoigne de cette revendication: La juridiction n'était plus entre les mains de personnes étrangères à la commune. Les communes s'affranchissaient ainsi des prétentions de souveraineté du clergé et de la noblesse. De telles al-

liances visaient aussi à réprimer la violence arbitraire de la noblesse qui sévissait sous forme de guerres privées et dont souffrait la population des villes et des campagnes. L'autonomie des communes était garantie par la liberté impériale: les communes jouissaient de l'immédiateté impériale, elles dépendaient donc directement du pouvoir impérial et n'étaient responsables que devant l'empereur ou le roi. Uri a obtenu cette liberté impériale en 1231, Schwytz en 1240 et Unterwald en 1309.

(Cf. catalogue, essais de Peter Blicke et Thomas Maissen)

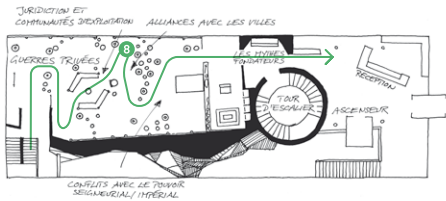


9
Épée du juge. Melligen, XV^e siècle, fer.



UN REGARD SUR LA SUISSE CENTRALE
REZ-DE-CHAUSSÉE

STATION 8 : ALLIANCES AVEC LES VILLES



Les Waldstätten (cantons primitifs) ont conclu pour la première fois une alliance avec Lucerne en 1332, avec Zurich en 1351 et avec Berne en 1353. Ces alliances forment la base déterminante pour le développement de la Confédération au XV^e siècle. Elles sont représentées dans cette station par plusieurs pactes munis de leurs sceaux ; un bref parcours montre l'importance de ce cachet officiel d'authentification que constitue le « sceau ». Une telle alliance entre des communes rurales et des villes puissantes sur le plan économique et politique n'a rien de naturel. Mais les villes voyaient dans les communes rurales des partenaires bienvenus pour poursuivre leur expansion et garantir leur sécurité. Leur autonomie était en effet menacée par deux maisons princières qui tentaient d'étendre leur domination sur le Plateau. A l'ouest, c'était la maison de Savoie, à l'est la maison Habsbourg. Pour les villes, cette alliance

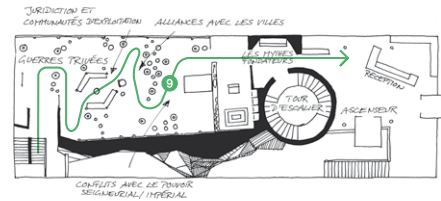
avec les Waldstätten n'avait souvent qu'un but utilitaire. C'est ainsi que dans les années 1440, la ville de Zurich hésitait encore à conclure un pacte soit avec les Waldstätten soit avec les Habsbourg. Aux XIV^e et XV^e siècles, la pérennité des alliances entre villes et campagnes n'était donc pas du tout assurée.

(Cf catalogue, essai de Kathrin Utz Tremp)



10
Pacte de Morgarten.
Probablement copie
contemporaine, da-
tée de 1316, facsimi-
lé. Original Archives
d'Etat d'Obwald.

STATION 9 : CONFLITS AVEC LE POUVOIR SEIGNEURIAL ET LE POUVOIR IMPÉRIAL



Vers la fin du XIV^e siècle, des conflits militaires opposèrent les Confédérés au pouvoir habsbourgeois, notamment dans les batailles de Sempach (1386) et de Näfels (1388). L'origine de ces conflits violents était la politique offensive d'autonomie des villes, avant tout Lucerne. Cette ville ne cessait en effet d'intégrer des possessions habsbourgeoises dans ses propres territoires (par exemple Entlebuch et Sempach) ou dévastait des localités tout entières (par exemple Rothenbourg) placées sous protection habsbourgeoise. Des attaques similaires étaient aussi le fait des Waldstätten. On n'est donc pas étonné de la réaction des Habsbourg face à la violation de leurs droits souverains et à la politique de conquête agressive des Confédérés. La sphère d'influence de la maison princière s'étendait à l'époque de l'Alsace au Tyrol, et les troubles menaçaient en Suisse centrale l'hégémonie habsbourgeoise. Les victoires des Confédérés contre les troupes habsbourgeoises s'expliquent par le manque

d'engagement des vassaux et mercenaires au service des Habsbourg, leur tactique de guerre dépassée et le code d'honneur spécifique aux chevaliers habsbourgeois, mais aussi par l'acharnement guerrier des Confédérés et leur parfaite connaissance du terrain. La plaque funéraire d'un chevalier habsbourgeois illustre l'armement des chevaliers, tandis que les deux objets exposés à côté, hallebarde et poignard, représentent l'équipement rudimentaire des paysans, compensé par leur volonté de se battre sans égard pour autrui. Un fait révélateur est le Convent de Sempach, datant de 1393, dans lequel les Confédérés s'engagent à épargner lors des futures campagnes de guerre les femmes, les enfants, les églises et les couvents. Un an après cette convention, les Confédérés vont conclure avec la maison princière de Habsbourg un traité de paix à long terme, scellant pratiquement l'abandon de la Suisse centrale par les Habsbourg.

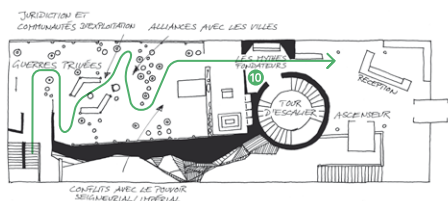
(Cf. catalogue, essai d'Erika Hebeisen)



11
Pierre tombale de
Hohenklingen. Cou-
vent de Feldbach à
Steckborn, fin du XIV^e
siècle.

UN REGARD SUR LA SUISSE CENTRALE REZ-DE-CHAUSSÉE

STATION 10 : LES MYTHES FONDATEURS



Les récits autour de la fondation de la Confédération ne sont pas attestés avant 1470 ; les premiers documents ont donc été écrits 200 ans seulement après les événements qui y sont relatés. Un rôle tout à fait central dans cette transmission revient au « Livre blanc de Sarnen », qui rassemble entre autres les copies d'actes officiels attestant les droits souverains des Waldstätten. En raison du grand décalage temporel entre les récits rapportés et les documents écrits, ce Livre blanc ne fournit guère de renseignements fiables sur la naissance de la Confédération.

Pourquoi les récits fondateurs ont-ils été repris seulement vers la fin du XV^e siècle ? Cela s'explique par le contexte historique de l'époque. Après la conquête de l'Argovie par les Confédérés (1415) et la guerre de Zurich (1440–1450), la Confédération a pris les traits d'une alliance exclusive. C'est donc durant la seconde moitié du XV^e siècle que

s'amorce la naissance d'un Etat. La nouvelle communauté doit alors s'appuyer, à l'intérieur comme à l'extérieur, sur une histoire fondatrice qui justifie sa raison d'être. Il s'agit de montrer sous un jour favorable pour les Confédérés leur séparation des Habsbourg, qui sont encore leurs grands rivaux au XV^e siècle. Dans ce contexte, l'auteur du Livre blanc a situé la naissance de la Confédération dans la Suisse primitive. Ainsi, le rôle décisif des villes de Lucerne, Zurich et Berne dans la naissance de la Confédération a été pratiquement ignoré.

Durant les siècles suivants, les mythes fondateurs ont été sans cesse ravivés. Un rôle important revient ici à Peter Etterlin avec son Histoire de la Confédération, datant de 1507, et Aegidius Tschudi avec sa Chronique suisse de 1550. Quant à Friedrich Schiller, il a contribué, avec sa pièce de théâtre « Guillaume Tell » (1804), à une large diffusion des légendes fondatrices suisses. Dans les troubles des campagnes napoléoniennes, le personnage de Guillaume Tell s'est imposé comme héros de la liberté, puis comme défenseur des Etats nationaux dans le courant du nationalisme qui a marqué au XIX^e siècle le monde occidental. Durant la seconde moitié du XIX^e siècle, la jeune Confédération suisse à son tour a intensifié la recherche des origines de sa création nationale, la glorifiant dans de nombreux festivals, chants et tableaux.

Il faut ajouter à cela que les mythes fondateurs ont toujours servi à surmonter le fossé entre catholiques et protes-

tants, libéraux et conservateurs ainsi qu'entre bourgeois et ouvriers. L'image rêvée de Confédérés amoureux de liberté et solidaires a été aussi reprise au XX^e siècle, par exemple à l'occasion du célèbre rapport du Grütli de 1940 ; le serment du Grütli et l'histoire de Tell devaient servir de symboles d'indépendance et de résistance face au Troisième Reich. Même si rien ne prouve l'authenticité des mythes fondateurs, on doit admettre que ceux-ci ont exercé durant des siècles une influence réelle sur les événements historiques.



12
Grütli-Tell-Winkelried. Tableau à lamelles composé de trois lithographies colorées, vers 1860.



UNITÉ D'ENSEIGNEMENT POUR LE DEGRÉ SECONDAIRE II

ASPECTS ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES DES ORIGINES DE LA CONFÉDÉRATION

Pour la visite du musée, vous avez le choix entre différentes variantes avec des feuilles de travail pour les élèves (MC=matériel de classe)

- Variante A : Visite guidée de l'exposition. Durée 60 minutes
- Variante B : Découverte autonome de l'exposition par les élèves répartis en groupes avec un devoir simple : MC Introduction et MC Résultats. Durée 60 minutes
- Variante C : Découverte autonome de l'exposition par les élèves ayant différents devoirs, suivie d'une évaluation collective dirigée par l'enseignant. MC Le Saint Empire romain germanique, MC L'écriture et l'enseignement, MC Le transit alpin, MC Inventions et innovations. Durée : 100 minutes

Propositions pour la visite du musée

Cette exposition replace les origines de la Suisse dans le contexte et les processus européens et les présente en tenant compte des données les plus récentes de la recherche historique actuelle. La scénographie sous forme d'un chemin alpin partant du sommet de la montagne pour descendre dans les cantons primitifs (Waldstätten) met en lumière les circonstances politiques et économiques qui ont été déterminantes pour le développement de la Confédération.

Les élèves participent de manière active à la visite de l'exposition. Le musée devient un lieu d'apprentissage extrascolaire optimal, complétant parfaitement l'enseignement en salle de classe. Les élèves se penchent sur différentes questions dans l'étage mansardé qui propose « Un regard sur l'Europe centrale » et au premier étage qui présente « Un regard sur la région alpine ». Ils échangent leurs résultats et établissent ensemble des liens avec l'évolution de la Confédération. Les élèves doivent ainsi comprendre la naissance de la Confédération comme « une confédération en Europe ».

Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques s'orientent sur le Plan d'études cadre du 9 juin 1994 pour les écoles de maturité, v. bibliographie, p. 35)

Connaissances de base :

Connaître l'histoire de la naissance de la Suisse et savoir la situer dans le

contexte européen en se focalisant sur les points suivants :

- les structures politiques et leurs transformations
- les bases économiques et sociales.

Aptitudes de base :

- s'informer de manière adéquate et présenter les connaissances acquises de manière claire et pertinente;
- travailler de manière critique et appropriée avec les sources et représentations historiques et les replacer dans leur contexte.

Positions de base :

- Bien connaître les traditions de la propre culture historique et prendre conscience de leur relativité historique.

Variante A : Visite guidée de l'exposition

La visite guidée est dirigée par un/e expert/e de l'équipe du Forum de l'histoire suisse à Schwytz. L'accent principal est mis sur l'histoire des origines de la Confédération.

Inscription deux semaines à l'avance

Durée : 60 minutes

Variante B : Découverte autonome de l'exposition avec un devoir simple

Les élèves découvrent de manière autonome l'exposition en se servant du matériel de classe. L'évaluation a lieu au rez-de-chaussée. Le partage des connaissances et la discussion sont dirigés par l'enseignant. Chaque groupe dispose du même matériel de classe.

MC Introduction, MC Résultats, éventuellement MC Mythes fondateurs de la Suisse

Durée : 60 minutes.

Déroulement :

1. Explication du devoir et répartition des élèves en différents groupes devant la statue du chevalier à l'étage mansardé

Durée : 5 minutes

2. Travail de groupe

Durée : 35 minutes

3. Echange et discussion au rez-de-chaussée à l'emplacement de l'assemblée de la commune

Durée : 20 minutes



Variante C : Visite autonome de l'exposition avec différents devoirs

Les élèves étudient de manière autonome et en plusieurs groupes les rapports qui existent entre le contexte historique et la naissance de la Confédération, puis les différents groupes présentent à tour de rôle leurs résultats. L'enseignant sert de médiateur et dirige la discussion finale.

Durée : environ 100 minutes

Déroulement :

1. Explication des devoirs, répartition de la classe en plusieurs groupes travaillant sur les différents thèmes et distribution du matériel pédagogique : MC Le Saint Empire romain, MC L'écriture et l'enseignement, MC Les communes italiennes, MC Le transit alpin : marchandises, commerce et marchés, et MC Inventions et innovations

Durée : 10 minutes

2. Travail de groupe à l'étage mansardé et au premier étage : Devoir 1

Durée : 25 minutes

3. Rendez-vous à l'étage mansardé devant la statue du chevalier : présentation des résultats par les différents groupes devant les objets concernés à l'étage mansardé et au premier étage (5 minutes par groupe).

Durée : 30 minutes

4. Travail de groupe au rez-de-chaussée : Devoir 2

Durée : 15 minutes

5. Evaluation et réflexion collective au rez-de-chaussée

Durée : 20 minutes

Préparation de la visite de l'exposition

Les élèves observent les photos des différents personnages qu'ils rencontrent dans l'exposition (chevalier, muletier, Landleute) et réfléchissent aux rapports qui pourraient exister entre ceux-ci et la naissance de la Confédération.

> MC Introduction

Suivi et approfondissement

Pour approfondir la visite du musée, différentes possibilités sont à disposition :

Les informations recueillies et les résultats du MC acquis au cours de la visite de l'exposition sont comparés avec le MC Introduction. Discussion et évaluation collective.

Le concept et la scénographie de l'exposition sont reconstitués et questionnés en groupe (plans voir p. 4 et 5). L'accent est mis sur l'agencement et la visualisation. (Une exposition ne peut pas représenter la vérité historique dans son intégralité, mais reflète aussi toujours le point de vue et le contexte temporel des concepteurs-muséographes).

Les élèves s'interrogent sur la question de savoir pourquoi les mythes (Serment du Grütli, Guillaume Tell et Winkelried) ne sont abordés dans l'exposition « Les origines de la Suisse » qu'à la fin du parcours, et sous forme d'un épilogue.

MC Naissance de la Confédération et MC Mythes fondateurs de la Suisse (approfondissement).

Les élèves rédigent un texte sur la visite de l'exposition pour le site Internet de leur école.

La classe visite le Musée des Chartes Fédérales et aborde le thème de la recherche historique et de l'interprétation des sources à l'aide de la Charte fédérale de 1291.

Quelle signification les lieux du souvenir ont-ils pour la Suisse ? Les lieux du souvenir comme la Voie suisse et le pré du Grütli sont à proximité et peuvent être visités. Rechercher les lieux du souvenir d'autres pays, les comparer et discuter.



LA NAISSANCE DE LA CONFÉDÉRATION – PRÉPARATION DE LA VISITE DU MUSÉE



Scénographie « Le chevalier ». Etage mansardé. Chevalier portant l'armure reconstituée d'un bailli de Matsch. Atelier milanais, vers 1390.



Scénographie « Le muletier » sur le Pont du Diable, premier étage. Vêtements, chaussures et accessoires du XIII^e siècle.



Scénographie « Les hommes de la Landsgemeinde ». Rez-de-chaussée. Vêtements, chaussures et accessoires du XIV^e siècle.

Quels rapports existent-ils entre ces personnages et les origines de la Suisse ?

Notez par écrit quelques hypothèses.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

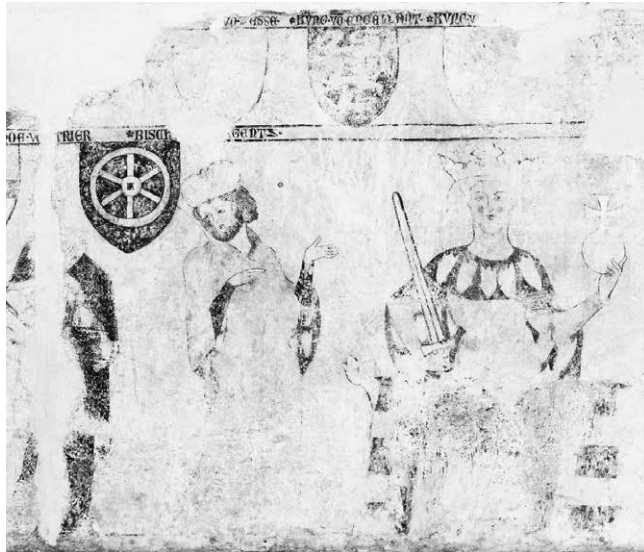
.....

.....

.....



LE SAINT EMPIRE ROMAIN



Peinture murale de la maison « Zum Langen Keller » à Zurich, début du XIV^e siècle.

DEVOIR 1

A

- Quelles informations cette peinture murale vous apporte-t-elle sur le Saint Empire romain ?
- Cherchez dans l'exposition à l'étage mansardé d'autres sources (objets, textes ou scénographies) qui vous fournissent des informations complémentaires sur ce thème.
- Notez dans le tableau au moins trois informations en abrégé.
- Indiquez la source d'où vous avez tiré cette information, et attribuez un mot-clé à chacune des informations notées.

B

Préparez sur votre thème une brève présentation de 5 minutes au maximum.

DUREE : 30 minutes

LIEU : étage mansardé

FORME SOCIALE : travail de groupe

RÉSULTAT : brève présentation devant la peinture murale provenant de la maison « Zum Langen Keller » (dans la première salle de l'exposition)

PRÉSENTATION EN CLASSE

DEVOIR 2

Après la présentation en classe :

Descendez au rez-de-chaussée. La section de l'exposition « Un regard sur la Suisse centrale » présente des aspects importants concernant la naissance de la Confédération.

Quels rapports pouvez-vous établir entre ce que vous avez appris sur le Saint Empire romain et ce que vous apprenez au rez-de-chaussée sur la naissance de la Confédération ?

- Relisez les informations que vous avez déjà recueillies et essayez de les mettre en rapport avec ce que vous découvrez dans l'exposition au rez-de-chaussée.

- Notez par écrit ces rapports établis, comme préparation à la discussion collective.

DUREE : 30 minutes

LIEU : rez-de-chaussée

FORME SOCIALE : travail de groupe

RÉSULTAT : mots-clés inscrits dans la colonne « Rapports avec la naissance de la Confédération » comme préparation à la discussion collective



SOURCE

(objet, texte, scénographie)

INFORMATIONS

*Le Saint Empire romain
(étage mansardé)*

MOT-CLÉ

RAPPORTS

*Rapports avec la naissance de la
Confédération (rez-de chaussée)*

*Peinture murale de
la maison
« Haus zum langen
Keller »*

LE SAINT EMPIRE ROMAIN

Informations sur la naissance de la Confédération helvétique

- Le Saint Empire romain est un système politique.
- Il englobe la quasi-totalité de l'Europe centrale et plusieurs parties de l'Europe méridionale.
- Le roi (l'empereur) et les princes électeurs (le collège électoral) incarnent l'Empire.
- De grandes dynasties royales ou impériales sont les Carolingiens, les Ottoniens, les Saliens, les Staufens et les Habsbourg.
- Un élément central de ce système politique est le serment. Tous les membres de l'Empire se soumettent par un serment à leur suzerain. Ce serment, où Dieu est invoqué comme témoin, constitue un rituel sacré.
- Le Saint Empire romain subit aux XII^e et XIII^e siècles une transformation radicale : des conditions climatiques favorables permettent d'obtenir de meilleures récoltes ; des innovations techniques favorisent le développement de l'économie ; le commerce prospère ; de nouvelles villes sont fondées et les villes existantes connaissent un large essor ; de nouvelles institutions politiques apparaissent. Les relations commerciales deviennent plus complexes et nécessitent le développement des structures administratives, de meilleures connaissances mathématiques et l'introduction de la comptabilité.

Les rapports avec la naissance de la Confédération helvétique.

- Le territoire actuel de la Suisse (Confédération) fait partie du Saint Empire romain jusqu'en 1648.
- Pour les membres de la Confédération, l'instance juridique et politique suprême est le roi ou l'empereur du Saint Empire romain.
- Les cantons primitifs (Waldstätten) dépendent directement du pouvoir royal/impérial : Uri obtient la liberté impériale en 1231, Schwytz en 1240, Obwald en 1309. Ils ont le droit de posséder leur propre bannière, leur propre sceau et de conclure des alliances.
- Comme le roi (le prince) est rarement présent en Suisse centrale, il ne peut pas toujours faire office de juge lors de litiges. Les Landleute (habitants des communes campagnardes) commencent à résoudre eux-mêmes leurs problèmes et mettent en place leurs propres tribunaux. L'évolution vers la Landsgemeinde fait également partie de ce processus.
- Les Waldstätten (Uri, Schwytz, Unterwald) aspirent à une plus grande liberté de décision et se transforment peu à peu en communautés politiques autonomes, comparables à celles des villes du Nord de l'Italie.
- Un moyen d'assurer l'autonomie politique est d'acquiescer des droits sur des terres et des sujets, mais aussi de conclure des alliances. Les Waldstätten commencent par s'unir entre eux, puis signent des alliances avec des villes comme Lucerne, Zurich ou Berne. Le but de ces alliances est d'assurer une protection mutuelle contre les attaques militaires et de garantir la sécurité des voies de transport qui passent par le Gothard.
- Mais cela ne se fait pas toujours de manière pacifique : La Suisse centrale fait encore partie du Saint Empire romain. Les Habsbourg font valoir leurs droits sur ce territoire (l'ampleur du commerce qui transite par le Gothard et l'essor agricole expliquent leur regain d'intérêt pour ces vallées alpines). Un exemple de tels conflits est la bataille de Sempach en 1386.
- C'est à partir de ce réseau d'alliances des Confédérés que va se former peu à peu dans les siècles suivants – mais toujours au sein du Saint Empire romain – une confédération d'Etats : la Confédération helvétique.

L'ÉCRITURE ET L'ENSEIGNEMENT



Graduel. Couvent des Dominicains de St. Katharinental, Diessenhofen, vers 1300. Propriétaire : Musée national suisse, canton de Thurgovie, fondation Gottfried Keller.

DEVOIR 1

A

- Quelles informations ce graduel vous apporte-t-il sur « L'écriture et l'enseignement » ?
- Cherchez dans l'exposition à l'étage mansardé d'autres sources (objets, textes ou scénographies) qui vous fournissent des informations complémentaires sur ce thème.
- Inscrivez dans le tableau au moins trois informations en abrégé.
- Indiquez la source d'où vous avez tiré cette information, et attribuez un mot-clé à chacune des informations notées.

B

Préparez sur votre thème une brève présentation de 5 minutes au maximum.

DUREE : 30 minutes

LIEU : *étage mansardé*

FORME SOCIALE : *travail de groupe*

RÉSULTAT : *brève présentation devant le graduel de St. Katharinental (scriptorium)*

PRÉSENTATION EN CLASSE

DEVOIR 2

Après la présentation en classe : Descendez au rez-de-chaussée. La section de l'exposition « Un regard sur la Suisse centrale » présente des aspects importants concernant la naissance de la Confédération.

Quels rapports pouvez-vous établir entre ce que vous avez appris sur l'écriture et l'enseignement et ce que vous apprenez au rez-de-chaussée sur la naissance de la Confédération ?

– Relisez les informations que vous avez déjà recueillies et essayez de les mettre en rapport avec ce que vous découvrez dans l'exposition au rez-de-chaussée.

– Notez par écrit ces rapports établis comme préparation à la discussion collective.

DUREE : 30 minutes

LIEU : *rez-de-chaussée*

FORME SOCIALE : *travail de groupe*

RÉSULTAT : *mots-clés inscrits dans la colonne « Rapports avec la naissance de la Confédération » comme préparation à la discussion collective*



SOURCE

*(objet, texte, Scéno-
graphie)*

INFORMATIONS

*L'écriture et l'enseignement
(étage mansardé)*

MOT-CLÉ

RAPPORTS

*Naissance de la Confédération
(rez-de-chaussée)*

*Objet « Graduel de
St. Katharinental »*

L'ÉCRITURE ET L'ENSEIGNEMENT

Informations sur la naissance de la Confédération helvétique

– Le Saint Empire romain subit aux XII^e et XIII^e siècles une transformation radicale : des conditions climatiques favorables permettent d'obtenir de meilleures récoltes ; des innovations techniques favorisent le développement de l'économie ; le commerce prospère ; de nouvelles villes sont fondées et les villes existantes connaissent un large essor ; de nouvelles institutions politiques apparaissent. Les relations commerciales deviennent plus complexes et nécessitent le développement des structures administratives, de meilleures connaissances mathématiques et l'introduction de la comptabilité.

– L'écriture prend une nouvelle importance : les conventions orales font place à des documents écrits. Par conséquent, il devient de plus en plus important de savoir lire et écrire.

– Les hauts-lieux traditionnels de l'écriture sont jusqu'au XII^e siècle les couvents et les écoles des cathédrales.

– De nouveaux lieux de transmission du savoir apparaissent : désormais, les universités n'enseignent plus seulement la théologie, mais forment aussi des juristes et des notaires, car les transactions commerciales requièrent un nouveau savoir.

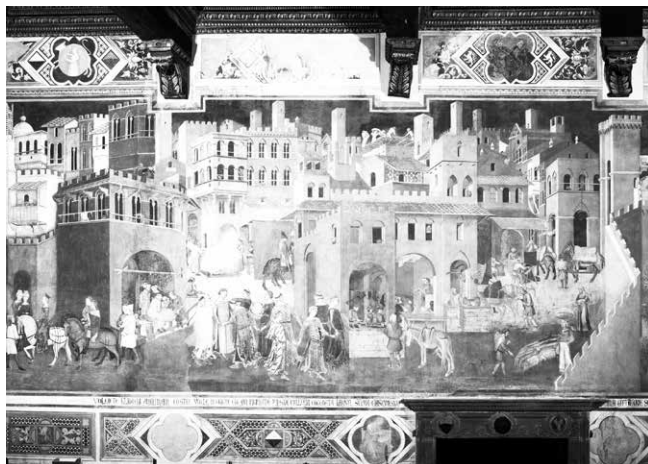
– La demande en commerçants qualifiés augmente (les écoles de calcul leur dispensent cet enseignement).

Les rapports avec la naissance de la Confédération helvétique

– De nombreuses sources écrites comme les chartes et les lettres témoignent de l'importance croissante de l'écriture pour la Suisse centrale.

– L'écrit devient la base de la légitimation (En ce qui concerne les sources écrites, il faut observer que ce sont en premier lieu des prétentions de droits qui sont fixées par écrit, et non des faits existants ou l'état actuel des choses. La Charte fédérale de 1291 par exemple est la version écrite d'une convention orale antérieure.)

LES COMMUNES ITALIENNES



Ambrogio Lorenzetti : Les Effets du Bon Gouvernement dans la ville et à la campagne. 1337-1339, Palazzo Pubblico, Sienne.

DEVOIR 1

A

- Quelles informations cette illustration vous apporte-t-elle sur « Les communes italiennes » ?
- Cherchez dans l'exposition à l'étage mansardé d'autres sources (objets, textes ou scénographies) qui vous fournissent des informations complémentaires sur ce thème.
- Inscrivez dans le tableau au moins trois informations en abrégé.
- Indiquez la source d'où vous avez tiré cette information, et attribuez un mot-clé à chacune des informations notées.

B

Préparez sur votre thème une brève présentation de 5 minutes au maximum.

DUREE : 30 minutes

LIEU : *étage mansardé*

FORME SOCIALE : *travail de groupe*

RÉSULTAT : *brève présentation devant le panneau « Les Effets du Bon Gouvernement dans la ville et à la campagne » (près du sommet de la montagne)*

PRÉSENTATION EN CLASSE

DEVOIR 2

Après la présentation en classe : Descendez au rez-de-chaussée. La section de l'exposition « Un regard sur la Suisse centrale » présente des aspects importants concernant la naissance de la Confédération.

Quels rapports pouvez-vous établir entre ce que vous avez appris sur les communes italiennes et ce que vous apprenez au rez-de-chaussée sur la naissance de la Confédération ?

- Relisez les informations que vous avez déjà recueillies et essayez de les mettre en rapport avec ce que vous découvrez dans l'exposition au rez-de-chaussée.

- Notez par écrit ces rapports établis comme préparation à la discussion collective.

DUREE : 30 minutes

LIEU : *rez-de-chaussée*

FORME SOCIALE : *travail de groupe*

RÉSULTAT : *mots-clés inscrits dans la colonne « Rapports avec la naissance de la Confédération » comme préparation à la discussion*



SOURCE

(objet, texte, scénographie)

INFORMATIONS

Les communes italiennes (étage mansardé)

MOT-CLÉ

RAPPORTS

Naissance de la Confédération (rez-de-chaussée)

Illustration « Les Effets du Bon Gouvernement dans la ville et à la campagne »

LES COMMUNES ITALIENNES

Informations sur la naissance de la Confédération helvétique

- L'essor du commerce favorise particulièrement les villes du Nord de l'Italie.
- L'Italie du Nord fait également partie du Saint Empire romain. On voit se développer ici une nouvelle classe dirigeante citadine. Cette classe, composée de commerçants et d'artisans, aspire à une plus grande liberté de décision et à une autonomie politique vis-à-vis du seigneur de la ville (évêque ou prince). Comme en raison des luttes entre le pape et l'empereur (Querelle des Investitures), l'empereur ne séjourne que rarement en Italie, les communes italiennes en profitent pour développer leur propre système politique. On voit alors apparaître des communes urbaines comme celles de Milan ou de Sienne.
- Quand Frédéric Ier Barberousse devient empereur, il entend restaurer son pouvoir contrairement à ses prédécesseurs. Il s'efforce de stopper les visées d'hégémonie des communes urbaines, ce qui ne lui réussit pas tout à fait malgré plusieurs campagnes militaires.
- Pour se protéger contre l'empereur, les villes d'Italie du Nord se regroupent au sein de la Ligue lombarde (Lega Lombarda).

Les rapports avec la naissance de la Confédération helvétique

- En Suisse centrale, on observe au XIV^e siècle des évolutions parallèles à celles que connaît l'Italie du Nord : On voit apparaître des communautés qui développent leurs propres structures politiques et juridiques, même si, du point de vue formel, elles font encore partie du Saint Empire romain.
- En Italie du Nord, les acteurs principaux sont issus de la nouvelle classe dirigeante citadine. Ils tirent profit du grand commerce florissant et revendiquent en conséquence une plus grande autogestion et une autonomie politique face à leur seigneur. Sur le territoire de la Confédération, les acteurs principaux sont également les membres d'une classe dirigeante régionale ou locale. Ils tirent profit des revenus du mercenariat et du grand commerce.
- Entre les communes du Nord de l'Italie et la Confédération suisse, on constate les concordances suivantes : L'assemblée communale (Landsgemeinde), la rédaction des lois (statuts), l'élection des fonctionnaires par les citoyens (consul ou amman), les propres bannières et sceaux, le serment prêté entre citoyens de même droit, les alliances et confédérations.

LE TRANSIT ALPIN – MARCHANDISES, COMMERCE, MARCHÉS



Nouvelles monnaies :
Florino d'oro, (florin), Florence, 1341, or.



Grosso (Gros).
Enrico Dandolo, Venice,
1192-1205, argent.

EXERCICE 1

A

- Quelles informations ces objets vous apportent-ils sur « Le transit alpin » ?
- Cherchez dans l'exposition au premier étage d'autres sources (objets, textes ou scénographies) qui vous fournissent des informations complémentaires sur ce thème.
- Inscrivez dans le tableau au moins trois informations en abrégé.
- Indiquez la source d'où vous avez tiré cette information, et attribuez un mot-clé à chacune des informations notées.

B

Préparez sur votre thème une courte présentation de 5 minutes au maximum.

DUREE : 30 minutes

LIEU : premier étage

FORME SOCIALE : travail de groupe

RÉSULTAT : brève présentation devant les objets « Florin d'or » et « Grosso » (bureau de change)

PRÄSENTATION IN DER KLASSE:

PRÉSENTATION EN CLASSE

Après la présentation en classe :
Descendez au rez-de-chaussée. La section de l'exposition « Un regard sur la Suisse centrale » présente des aspects importants concernant la naissance de la Confédération.

Quels rapports pouvez-vous établir entre ce que vous avez appris sur le transit alpin et ce que vous apprenez au rez-de-chaussée sur la naissance de la Confédération ?

– Relisez les informations que vous avez déjà recueillies et essayez de les mettre en rapport avec ce que vous découvrez dans l'exposition au rez-de-chaussée.

– Notez par écrit ces rapports établis comme préparation à la discussion collective.

DUREE : 30 minutes

LIEU : rez-de-chaussée

FORME SOCIALE : travail de groupe

RÉSULTAT : mots-clés inscrits dans la colonne « Rapports avec la naissance de la Confédération » comme préparation à la discussion collective



SOURCE

(objet, texte, scénographie)

INFORMATIONS

Le transit alpin – marchandises, commerce, marchés (premier étage)

MOT-CLÉ

RAPPORTS

Naissance de la Confédération (rez-de-chaussée)

Florin d'or et Grosso

LE TRANSIT ALPIN : MARCHANDISES, COMMERCE, MARCHÉS

Informations sur la naissance de la Confédération helvétique

– Les XII^e et XIII^e siècles sont en Europe l'ère des marchands et de la révolution commerciale. De plus en plus de marchandises sont importées de pays lointains. Depuis l'Asie, l'Afrique et l'Orient, de nombreux produits arrivent en Europe centrale et vice-versa. L'échange de marchandises est florissant.

– Les principaux acteurs sont les commerçants. Ils traversent les Alpes pour acheminer leurs marchandises du Nord vers le Sud et du Sud vers le Nord.

– Pendant la traversée des Alpes, différentes stations jouent un rôle important : l'hospice (auberge de pèlerins), la souste (sorte d'entrepôt où les commerçants peuvent déposer leurs marchandises, payer les taxes pour le transport et attendre les prochains muletiers). Le mot « souste » dérive du mot italien « sosta », qui signifie abri et halte.

– D'autres acteurs importants sont les muletiers, qui guident les commerçants et leurs chargements de marchandises à travers les Alpes. Les montagnards – bergers ou paysans – travaillent comme muletiers. Ils sont organisés en communautés pour le transport des marchandises par les Alpes et voyagent généralement en groupes (caravanes de muletiers).

– Les communautés de muletiers veillent à l'entretien des chemins et des ponts.

– En dehors des marchands, d'autres voyageurs traversent les Alpes : mercenaires, pèlerins, étudiants, artisans, réfugiés, mais aussi la population locale.

– Les voies de transport les plus importantes au Moyen Âge restent cependant les rivières, les lacs, la mer. Ces voies d'eau permettent d'acheminer à moindres frais de plus grosses quantités de marchandises. Mais entre les voies d'eau, les Alpes forment une barrière qu'il faut franchir. C'est seulement dans la seconde moitié du XIII^e siècle que les premiers bateaux parviennent à rejoindre directement le Nord par le détroit de Gibraltar et l'Atlantique (grâce aux nouvelles techniques maritimes).

– Les marchands ont pour destination les grandes foires. Les plus importantes sont aux XII^e et XIII^e siècles celles de Champagne, au sud-est de Paris.

Les rapports avec la naissance de la Confédération helvétique

– Avant le XIII^e siècle, le col du Gothard était emprunté presque uniquement par les pèlerins. Au sein de l'Empire romain, la Suisse centrale faisait partie de la « périphérie ». Elle était peu féodalisée et ne présentait pas d'intérêt lucratif. C'est seulement avec la construction du Pont du Diable (vers 1230) et d'autres ponts franchissant les gorges du Schöllenen que la Suisse centrale devient intéressante du point de vue économique et militaire. Grâce au transit par le Gothard qui est désormais possible durant presque toute l'année, la Suisse centrale participe à l'essor économique. Le passage du Gothard est, avec les voies d'eau (Lac des Quatre Cantons et Lac Majeur), le trajet le plus court pour franchir les Alpes. La population locale en tire alors profit.

– L'essor du commerce lointain entraîne une augmentation des litiges et par conséquent un besoin croissant en réglementation : les dispositions écrites garantissant les accords commerciaux se multiplient.

– Au cours des XIII^e et XIV^e siècles, les guerres privées ont pris une ampleur considérable sur le territoire de la Suisse centrale, rendant les routes peu sûres et perturbant l'agriculture. Il n'y avait pas toujours un seigneur pouvant rétablir l'ordre et la paix. C'est ainsi que les communautés rurales commencent à restaurer elles-mêmes l'ordre et revendiquent leurs propres tribunaux pour régler les litiges. Le fait qu'elles soient déjà organisées en communautés agricoles facilite leur tâche.

– La mise en place de propres tribunaux est un pas important vers l'autonomie politique, car jusqu'à présent seuls le roi et ses fonctionnaires opéraient comme juges. C'est désormais le Landammann qui plante l'épée du juge sur la place du tribunal (plus tard, cette fonction sera assumée par le président de la Landsgemeinde).

– Les cantons primitifs, dits Waldstätten (Uri, Schwytz, Unterwald) visent une plus grande liberté de décision et développent des structures communales comparables à celles de l'Italie du Nord.

– Un moyen pour assurer l'autonomie politique est d'acquérir des droits sur des terres et sujets, mais aussi de conclure des alliances. Les Waldstätten commencent par s'unir entre eux, puis concluent aussi des alliances avec les villes de Lucerne, Zurich et Berne, dans le but de se protéger mutuellement et d'assurer la sécurité des voies de transport passant par le col du Gothard.



INVENTIONS ET INNOVATIONS



Fer à cheval, 1300–1400, fer.

DEVOIR 1

A

- Cherchez dans l'exposition au premier étage d'autres sources (objets, textes ou scénographies) qui vous fournissent des informations complémentaires sur ce thème.
- Inscrivez dans le tableau au moins trois informations en abrégé.
- Indiquez la source d'où vous avez tiré cette information, et attribuez un mot-clé à chacune des informations notées.

B

Préparez sur votre thème une courte présentation de 5 minutes au maximum.

DUREE : 30 minutes

LIEU : Premier étage

FORME SOCIALE : travail de groupe

RÉSULTAT : brève présentation devant l'objet « Fer à cheval » (Cet objet se trouve près du Pont du Diable. L'endroit adéquat pour la présentation est la place située derrière le marché, avec vue sur le pont)

PRÉSENTATION EN CLASSE

DEVOIR 2

Après la présentation en classe :
Descendez au rez-de-chaussée. La section de l'exposition « Un regard sur la Suisse centrale » présente des aspects importants concernant la naissance de la Confédération.

Quels rapports pouvez-vous établir entre ce que vous avez appris sur les inventions et innovations et ce que vous apprenez au rez-de-chaussée sur la naissance de la Confédération ?

– Relisez les informations que vous avez déjà recueillies et essayez de les mettre en rapport avec ce que vous découvrez dans l'exposition au rez-de-chaussée.

– Retenez par écrit ces rapports établis comme préparation à la discussion collective.

DUREE : 30 minutes

LIEU : rez-de-chaussée

FORME SOCIALE : travail de groupe

RÉSULTAT : mots-clés inscrits dans la colonne « Rapports avec la naissance de la Confédération » comme préparation à la discussion collective



SOURCE

(objet, texte, scénographie)

INFORMATIONS

*Inventions et innovations
(étage mansardé et premier étage)*

MOT-CLÉ

RAPPORTS

*Naissance de la Confédération
(rez-de-chaussée)*

Fer à cheval

INVENTIONS ET INNOVATIONS

Informations sur la naissance de la Confédération helvétique

– Au XII^e siècle, les premières universités sont fondées. Elles joueront au XIII^e siècle un grand rôle dans la diffusion de l'écriture. Tandis que, jusqu'en 1200, la plupart des documents écrits sont rédigés en latin par des prêtres, on voit au XIII^e siècle de plus en plus souvent les fonctionnaires, seigneurs et rois se servir de l'écriture. Cet essor de l'écrit requiert des spécialistes qualifiés. Ceux-ci acquièrent leurs connaissances dans les nouvelles universités, notamment la faculté juridique de Bologne. Les étudiants apprennent les bases du droit ecclésiastique et laïque, ainsi que les sept arts libéraux, dont fait partie l'arithmétique.

– La diffusion de l'écriture et l'essor du commerce entraînent l'instauration de structures administratives.

– En Italie, on voit apparaître les écoles de calcul, qui enseignent la comptabilité. Les chiffres romains sont remplacés par les chiffres indo-arabes qui simplifient le calcul et que les marchands, malgré leur scepticisme initial, utilisent de plus en plus souvent.

– Les innovations dans la construction des ponts permettent de franchir les rivières et les gorges, ce qui facilite le transport des marchandises et favorise l'essor du commerce.

– L'invention du fer à cheval augmente la stabilité et la rapidité des mulets et permet de mieux utiliser les chemins des cols alpins. Grâce au prix modéré du fer, le ferrage des chevaux et mulets se répand vers 1200 dans toute l'Europe.

Les rapports avec la naissance de la Confédération helvétique

– Universités : Le manuscrit exposé dans l'espace « Université » appartenait à Werner Marquardt von Wollishofen. Ce Zurichois a fait ses études au XIV^e siècle à Bologne et travaillait ensuite comme juge arbitral, notamment à Zurich et Beromünster.

– Administration : La diffusion de l'écriture s'observe aussi dans la Suisse centrale. Le nombre croissant des documents, lettres et chartes témoigne du progrès de l'administration dans cette région.

– Les innovations dans la construction des ponts permettent en Suisse centrale de franchir les gorges de Schöllenen. Grâce au Lac des Quatre Cantons et au lac Majeur, qui servent de voies d'eau, le col du Gothard devient la route commerciale la plus rapide pour traverser les Alpes. La construction du Pont du Diable est datée vers 1230 et passe pour un chef-d'œuvre d'innovation. Sa construction exacte n'est cependant pas attestée.

– Les besoins croissants en fer à cheval profitent aussi en Suisse centrale aux artisans, muletiers et indirectement aussi aux aubergistes des soustes. Le commerce florissant est une source de revenus intarissable pour la population alpine de la Suisse centrale.



NAISSANCE DE LA CONFÉDÉRATION – APPROFONDISSEMENT DE LA VISITE DU MUSÉE



Saint Georges tuant le dragon. XVI^e siècle, bois.

Quelles connaissances avez-vous acquises dans l'exposition sur la période allant du XII^e au XIV^e siècle et sur la naissance de la Confédération ?

Au premier étage « Un regard sur la région alpine »

A l'étage mansardé « Un regard sur l'Europe centrale »

Au rez-de-chaussée « Un regard sur la Suisse centrale »



MYTHES FONDATEURS DE LA SUISSE – APPROFONDISSEMENT DE LA VISITE DU MUSÉE



Serment du Grütli. Fragment de l'affiche de l'exposition « Les origines de la Suisse ».



Statue de Tell (ne figure pas dans l'exposition. Le monument se trouve à Altdorf). Ouvrage de Richard Kissling. Vers 1895, bronze.



Winkelried. Fragment de « Les héros de la bataille de Sempach ». Ludwig Vogel, 1841 (Prêt de la Collection du Kunstmuseum de Bâle).

- *Qu'est-ce que ces trois mythes ont à voir avec les origines de la Suisse ?*
- *Comment ces trois mythes sont-ils thématés dans l'exposition « Les origines de la Suisse » ?*
- *Quelles significations ont-ils pour l'évolution de la Suisse vers un Etat fédéral ? Et quel rôle jouent-ils encore aujourd'hui ?*
- *Que pensez-vous personnellement de l'histoire des héros nationaux ? Quelle importance a-t-elle pour la Suisse ? Connaissez-vous des mythes fondateurs d'autres pays ?*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

BIBLIOGRAPHIE

Le catalogue accompagnant l'exposition fournit des informations détaillées sur les thèmes de l'exposition :

« LES ORIGINES DE LA SUISSE
EN CHEMIN DU XII^E AU XIV^E SIÈCLE »

Edité par le Musée national suisse
Forum de l'histoire suisse Schwytz
hier+jetzt, Verlag für Kultur und
Geschichte GmbH, Baden 2011
www.hierundjetzt.ch
ISBN 978-3-03919-222-9
En vente dans la boutique du musée

OUVRAGES RECOMMANDÉS

Felder, Pierre, entre autres : *Die Schweiz und ihre Geschichte*. Lehrmittelverlag du canton de Zurich. Zurich 2007 (v. en particulier p 51–159)

Gross, Christophe ; Notz, Thomas ; Stalder, Birgit (Hrsg.) : *Schweizer Geschichtsbuch 1. Von der Urgeschichte bis zur Frühen Neuzeit*. Cornelsen, Berlin 2011 (v.en particulier p. 94–163)

AUTRES OUVRAGES

Plan d'études cadre du 9 juin 1994 pour les écoles de maturité, CDIP 1994 : <http://www.edudoc.c/record/17476/files/D30a.pdf>

Maissen, Thomas : *Schweizer Geschichte im Bild*. hier+jetzt, Baden 2012

Reinhardt, Volker : *Die Geschichte der Schweiz. Von den Anfängen bis heute*. C.H. Beck, Munich 2011

Sablonier, Roger : *Gründungszeit ohne Eidgenossen. Politik und Gesellschaft in der Inner-schweiz um 1300*. hier+jetzt, Baden 2008



AVEC L'ÉCOLE AU MUSÉE

Le musée comme lieu d'apprentissage et d'expérience sensorielle

Les écoles ont une place importante dans notre musée. Nous élaborons pour tous les niveaux scolaires des offres pédagogiques qui complètent l'enseignement des disciplines les plus diverses.

Par nos présentations des expositions ainsi que par nos conseils personnels, nous désirons aider les enseignants dans la préparation et le déroulement d'une visite de musée et contribuer à ce que celle-ci s'intègre parfaitement dans l'enseignement scolaire.

Pour une visite autonome de l'exposition permanente et des deux expositions temporaires annuelles, nous mettons à disposition une documentation et du matériel pour la préparation et le suivi de la visite du musée. Tout ce matériel peut être téléchargé sur notre site Internet.

Le séjour au Forum de l'histoire suisse à Schwytz doit être pour les élèves intéressant, instructif et attrayant. Nous vous remercions de votre soutien pour la surveillance de vos élèves durant la visite.

Nous nous réjouissons de votre visite !

INFORMATIONS

RENSEIGNEMENTS ET CONSEIL

Nous sommes à votre disposition pour vous conseiller dans la planification de votre séjour à Schwytz et la visite du Forum de l'histoire suisse Schwytz: du mardi au dimanche 10–17h, tél 058 466 80 11.

INSCRIPTION ET RÉSERVATION

Nous vous prions de vous inscrire au moins 14 jours à l'avance. Notre service accueil prendra note de votre réservation. Du mardi au vendredi 10–17 h, tél 058 466 80 11
E-Mail : ForumSchwytz@snm.admin.ch

FORMATION DES ENSEIGNANTS

Prenez contact avec le service suivant :
Médiation culturelle
Forum de l'histoire suisse Schwytz
Renate Amuat
renate.amuat@snm.admin.ch,
tél 058 466 80 11

HEURES D'OUVERTURE

Le musée est ouvert aux horaires suivants :
du mardi au dimanche 10–17 h
(fermé le lundi)

ACCÈS

Le Forum de l'histoire suisse Schwytz se trouve directement en face de l'arrêt de bus « Schwyz Post ». Des bus assurent la liaison avec les trains régionaux et rapides au départ et à

destination de Seewen/Schwyz SBB ainsi qu'avec les bateaux au départ et à destination de Brunnen. Le transfert en bus depuis la gare de Schwyz SBB jusqu'à l'arrêt « Schwyz Post » dure environ cinq minutes.

PRIX D'ENTRÉE POUR LES GROUPES SCOLAIRES

Entrée gratuite pour les expositions permanentes et temporaires.

VISITES GUIDÉES ET ATELIERS POUR LES GROUPES SCOLAIRES

Les visites guidées pour les groupes scolaires suisses sont gratuites. L'heure de la visite peut être coordonnée avec les horaires de classe et d'arrivée des transports publics.

VISITES AUTONOMES

durant les heures d'ouverture. Sur réservation

RESTAURATION

Devant le musée se trouve la place Hofmatt, où les classes et les groupes peuvent se reposer et se restaurer. Des magasins ainsi que des restaurants et cafés se trouvent à proximité immédiate. Le musée lui-même ne dispose pas d'espace suffisant pour offrir aux scolaires une aire de restauration.

IMPRESSUM

Editeur

MUSEE NATIONAL SUISSE
Médiation culturelle
Forum de l'histoire suisse Schwytz

Auteurs

Nicolas Disch, école cantonale Kollegium Schwytz
(stations 1–10, p. 7–12)
Karin Fuchs, Haute Ecole d'études pédagogiques
de Lucerne et Université de Fribourg
(unité d'enseignement)
Renate Amuat, Médiation culturelle, Forum de
l'histoire suisse Schwytz

Rédaction / Coordination

Renate Amuat
Rita Lisa Planzer-Steiner

Traduction / Relecture

Marie-Claude Buch-Chalayer

Photographies / Dessins

Alex Harb
Denise Tonella

Conception graphique et composition

Rebecca-Anne Morganti-Pfaffhauser

*Cette documentation pour les scolaires a paru à
l'occasion de l'inauguration de l'exposition « Les
origines de la Suisse » au Forum de l'histoire
suisse Schwytz 2011. Remaniement 2012*

Direction générale

Andreas Spillmann

Direction du projet

Pia Schubiger

Concept et contenu

Erika Hebeisen, Denise Tonella

Scénographie

Alex Harb

Experts scientifiques

Prof. Dr. Bernard Andenmatten
Prof. Dr. Peter Blickle
Prof. Dr. Claudius Sieber-Lehmann
Prof. privé Dr. Kathrin Utz Tremp